

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf : PU/2026/134pP/20261009

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur CASANI Daniel, domicilié Rue des Prés 12 à 4620 FLÉRON.

Le terrain concerné est situé Rue des Prés 12 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 54 V.

Le projet consiste en **la régularisation de travaux non conformes au PU/2018/172B, à savoir les modifications de baies et le parement en zinc** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain; S.D.C.: I.C.1 - Noyau urbain - zone secondaire au centre urbain - habitat ; Permis d'urbanisation : WÉRISTER du 16/03/1976, modifié le 20/02/2009, Lot n°2A.) et s'écarte du permis d'urbanisation pour :

- Matériau de parement non conforme (zinc).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

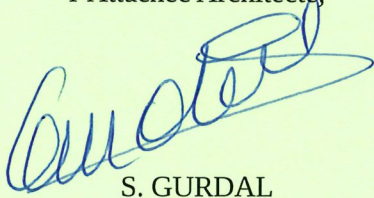
La date d'affichage de l'annonce est le 19/10/2026.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 26/10/2026 au 13/11/2026 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **13 OCT. 2026**

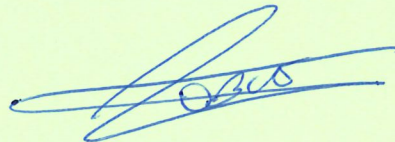
Par délégation de la Directrice
générale,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre f.f.,



A. LO BUÉ